



PASSEPORT

Validité 5 ans

POUR UNE PERSONNE MINEURE

La demande est à faire à la Mairie de votre domicile, sur **rendez-vous** :
Du lundi au jeudi de 08h/12h et 13h30/17h30 - Vendredi : 08h/12h et 13h30/16h
Contact : 04 79 37 25 02
Présence indispensable de l'intéressé(e) accompagné(e) d'un parent

PIECES A FOURNIR

Pour toute demande :

- **2 photos d'identité de face, de moins de 6 mois**, en couleur, identiques, centrées, non découpées, non scannées, tête découverte et sans lunette. Le fond de la photo doit être gris clair uni
- **L'original d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois** (facture EDF ou téléphone fixe ou portable ou attestation d'assurance habitation ou avis d'imposition ou de non imposition ou taxe d'habitation ou taxe foncière ou quittance loyer (OPAC ou agence) au nom des parents
- **L'original de l'acte de naissance intégral, de moins de 3 mois, à demander à la Mairie de votre lieu de naissance.**
- **L'original d'une pièce d'identité du parent qui accompagne l'enfant**
- **Timbres fiscaux** (à prendre au bureau de tabac, ou à la trésorerie ou au centre des impôts) :
- **17 Euros pour le mineur de moins de 15 ans**
- **42 Euros pour le mineur de 15 à 18 ans**

Dans les cas suivants :

- **Pour une 1^{ère} demande**

Vous ne possédez ni carte d'identité ni passeport : apporter un justificatif de nationalité française si besoin exemple : le demandeur est né à l'étranger, de parents étrangers,...

Vous possédez une carte d'identité : apporter la carte

- **Pour un renouvellement**

Vous possédez un passeport : apporter le passeport

- **Suite à une perte ou à un vol**

En cas de perte la déclaration sera faite en mairie lors de votre demande

En cas de vol apporter la déclaration faite au Commissariat ou à la Gendarmerie

- **En cas de divorce ou de séparation**

L'original du jugement de divorce et la convention définitive dûment signée par le Tribunal et les intéressés

Si résidence alternée fournir en plus

L'original du justificatif de domicile **de moins de 3 mois**, de chacun des parents

L'original de la carte d'identité du parent